



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

61^e Conseil directeur
76^e session du Comité régional de l'OMS
pour les Amériques

Washington, D.C., du 30 septembre au 4 octobre 2024

CD61.R4

Original : anglais

Résolution

CD61.R4

ÉLECTION DE TROIS ÉTATS MEMBRES AU COMITE EXÉCUTIF AU TERME DES MANDATS DE L'ARGENTINE, DE L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE ET DE LA JAMAÏQUE

Le 61^e Conseil directeur,

Ayant présent à l'esprit les dispositions des articles 9.B et 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ;

Considérant que le Brésil, la Colombie et El Salvador ont été élus pour faire partie du Comité exécutif au terme des mandats de l'Argentine, de l'État plurinational de Bolivie et de la Jamaïque,

Décide :

1. De déclarer que le Brésil, la Colombie et El Salvador ont été élus pour faire partie du Comité exécutif pour une période de trois ans.
2. De remercier l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie et la Jamaïque pour les services rendus à l'Organisation au cours des trois dernières années par leurs représentants au sein du Comité exécutif.

(Cinquième réunion, le 2 octobre 2024)